

# ATTENTION!

MERCI DE BIEN VOULOIR LIRE ATTENTIVEMENT LES INDICATIONS SUIVANTES

Le sol des pièces se situant au-delà de cette affiche a été réalisé en chape auto-nivelante



## La Chape KALKISS® Sous Document Technique d'Application CSTB

DATE DU COULAGE :

DATE DU PONÇAGE :

## MISE EN GARDE ET PRÉCAUTIONS



### Après coulage

- Pas de passage pendant 48 heures minimum.
- Aérer le local après 48 heures puis refermer.
- Afin d'éviter les courants d'air, maintenir les locaux fermés pendant 7 jours.
- Protection contre les rayons du soleil pendant 7 jours.
- Aucune charge fixe pendant 7 jours.



### Cas des planchers chauffants

- Effectuer la mise en chauffe en respectant les DTU / CPT correspondants :
  - Planchers chauffants à eau DTU 65.14
  - Planchers rayonnants électriques CPT 3606-V2
  - Planchers réversibles CPT 3164
- Obligation d'une mise en chauffe avant la pose du revêtement de sol.



### Mise en chauffe des locaux

- Mettre le chauffage si possible (15°C de consigne).
- Éviter de bloquer l'humidité.



### Pose des revêtements

- Se fait entre 2 et 8 semaines après coulage de la chape.
- Se fait au maximum 7 jours après ponçage.



VM, la solution béton